

Ça se passe en régions

AICVF Ile-de-France

Décret Eco Energie Tertiaire : de la contrainte à l'opportunité...

La conférence du 15 juin dernier organisée par l'**AICVF** IDF, l'Association **ATEEIDF** et la Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France a été un franc succès avec plus de 150 participants.

A la veille de la mise en place du Décret Tertiaire, il devient important de réfléchir à une stratégie globale de baisse des consommations et des impacts carbone.

Cette conférence a permis de monter en compétence sur les fondamentaux réglementaires du décret et a démontré l'émergence d'une nouvelle offre basée sur le service et le lien social (concept de la ruche).

Elle a également permis de nous sensibiliser sur les actions à entreprendre avec les acteurs de proximité, les volontaires des organisations, les ingénierie agiles et expertes s'engageant dans la durée sur l'atteinte des Objectifs 2050. Il serait regrettable de subir cette contrainte réglementaire, plutôt que d'en saisir l'opportunité. Bref...

"SAVOIR INVESTIR AUJOURD'HUI POUR ETRE UN PIONNIER DU MONDE DE DEMAIN"

Merci aux intervenants d'avoir contribué par leurs retours d'expériences à notre enrichissement :

Guillaume Perrin, Mohamed Abdelmoumene, Vincent Goussin, Emerson Cabane, Joséphine Ledoux, Elsa Kore Stabile, John Creamer, Christelle Brandy, Henri Chapouthier, Georges Baptista, Louise Deprez, Victoire Morin, Olivier Servant, Raphaël Gerson.

Merci aux organisations et entreprises : FNCCR, AICVF, DRIEAT (Direction régionale et interdépartementale Environnement-Aménagement-Transports), TIPEE, ADEME, ENERA Conseil, Association ICO, Institut Français pour la Performance du Bâtiment (IFPEB), Nexity, Icade, Esset Property Management, Covivio, Saint-Gobain.

Un grand merci à **Philippe Herbulot** et **Frédéric Massip**, d'avoir organisé et coanimé cette conférence sur le Décret Eco Energie Tertiaire. ●

AG AICVF Lorraine

Qu'il est agréable de se retrouver en présentiel !

Le 17 juin 2022, l'AICVF Lorraine a tenu son assemblée générale annuelle au restaurant « Le Palais Gourmand » à Nancy sous la présidence de Julien Carton.

Qu'il est agréable de se retrouver, enfin, en présentiel, après l'AG précédente qui s'était tenue en visio-conférence !

Patrick Villeger, délégué aux régions, avait fait le déplacement et nous a honorés de sa présence.

Malgré les confinements et la pandémie, l'AICVF Lorraine a maintenu en 2021 un niveau d'activité important avec 5 réunions techniques sur des sujets très variés, comme les



contrats de maintenance, les brasseurs d'air, le traitement d'eau et le risque légionelles, la RE 2020 en visio-conférence avec l'AICVF IDF et la diffusion d'air.

Un autre événement marquant a été organisé par l'AICVF Lorraine. Les 8 et 9 octobre 2021, nous avons eu le plaisir d'accueillir à Metz l'AG de l'AICVF ainsi que la réunion des présidents régionaux. Un beau souvenir pour tous les participants.

Le nombre de cotisants continue de croître avec 77 membres en 2021. Les finances sont en légère augmentation et très largement positives. Bref, tout va bien pour l'AICVF Lorraine.



L'AG a été l'occasion de remercier **Jean-Marie Conraud**, pour ses 13 années en tant que trésorier au sein de l'AICVF Lorraine. **Patrick Villeger** lui a remis la médaille de bronze de

l'AICVF et **Julien Carton** un souvenir. **Jean-Marie Conraud**, très ému, a cédé sa place en 2022 à **Rémi Grapin**, à qui nous souhaitons un aussi long engagement.

De même, Julien Carton a eu le plaisir de remercier **Raoult Pernot** pour sa longue participation au bureau de l'AICVF Lorraine en lui remettant un tee-shirt « Team AICVF ».

Le bureau est reconduit et renforcé avec la venue de **Baptiste Lang**.

Les participants ont ensuite accueilli leurs conjoint(e)s autour d'une bonne table dans une ambiance particulièrement sympathique ! ●

Lucien Dim,
Secrétaire de l'AICVF Lorraine



AICVF Lorraine

Réunion technique du 1^{er} juillet 2022 avec Thonin Frères Isolation à Vézélise

Le 1^{er} juillet dernier, l'AICVF Lorraine s'est réunie pour appréhender le sujet de l'isolation en mousse polyuréthane projetée. Ses contraintes techniques et ses enjeux, nous ont été présentés sur un site rénovation d'une maison individuelle en cours de travaux.

Thonin Frères possède plus de 10 ans d'expérience dans ce domaine. Ils interviennent auprès des particuliers et professionnels sur le Grand Est. Ils sont membres ART (Artisans du réseau Thonin)

Une présentation basée sur 2 techniques : mousse cellule ouverte et mousse cellule fermée. Ce qu'il faut retenir :

- Réseau ICYNENE et ISOTRIE
- Application en rampants de toiture, combles perdus, murs intérieurs, sous-face de planchers bas / vide sanitaire

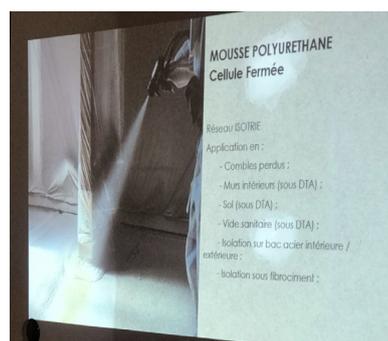
- Isolation sur bac acier intérieur et extérieur et sous fibrociment
- Le tout sous DTA pour les 2 techniques
- Le sujet RE 2020 est en cours de réflexion, pas de fiches à ce jour
- Présentation de solutions techniques, échantillons à disposition.

Au-delà des solutions techniques, des cas pratiques ont été présentés en vidéo.



Une réunion fort intéressante au cours de laquelle le groupe a pu vérifier le savoir-faire de Thonin Frères quant aux contraintes de mise en œuvre.

José Kormann,
membre du bureau de l'AICVF Lorraine



AICVF Poitou-Charentes-Haute Vienne

Réunion du 17 juin au Domaine des Etangs à Massignac

L'AICVF Poitou-Charentes-Haute Vienne a organisé une journée exceptionnelle et conviviale, parrainée par GRDF & EDF, dans le lieu exceptionnel du Domaine des Etangs à Massignac.



La journée a débuté par l'accueil des 50 participants avec café, viennoiseries et boissons. Pour introduire la réunion technique « L'AICVF face à l'énergie gaz & électricité », **Jean-Marie Souchet**, a présenté l'association, les événements nationaux et régionaux ainsi que les outils d'accompagnement RE 2020 en ligne sur le site AICVF. Le président régional a ensuite présenté le réseau intergénération AICVF qui compte parmi ses participants le 100^{ème} inscrit régional, un jeune étudiant d'IUT Génie Thermique ainsi que le doyen : le premier a participé au concours AICVF Bac +2/+3, le second fête 45 ans d'adhésion.

La journée technique a continué avec l'intervention de Clément Dupe, ingénieur efficacité énergétique GRDF, qui a fait un point d'étape sur le développement des gaz verts et les nombreux sites d'injection nationaux et régionaux. Puis Emmanuel Khan, responsable du pôle marketing produits au sein de GRDF, a présenté les travaux en cours sur le « low-tech » comme voie d'innovation (la basse technologie, démarche dans les villes, entreprises, administrations, associations, particuliers...) dans une logique d'amélioration continue et de questionnement sur nos besoins.

Loïc Painot, responsable régional partenariats CEE EDF et **Christophe Tetaz**, chargé de clientèle

bain bas carbone et durable Atlantech à La Rochelle ainsi que l'autoconsommation & hub de mobilité Hydrogène – boucle énergétique.

La réunion a été clôturée par un apéritif/cocktail en terrasse pour fêter notre 100^{ème} inscription fin 2021, suivi d'un déjeuner à table. ●

Les présentations sont disponibles sur le site régional AICVF POI : <https://aicvf.org/poitou-charentes/>



EDF, ont ensuite évoqué l'actualité avec la 5^{ème} période du dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE) et le parc éolien en mer de Saint-Nazaire. Enfin, l'intervention de **Christophe Philiponneau**, de TIPEE, a permis d'aborder le sujet de la production hydrogène avec catalyseur et production photovoltaïque au travers du quartier ur-



Pour le bureau AICVF POI,
Jean-Marie Souchet,
président AICVF POI

L'actu

3^{ème} édition du Concours AICVF de l'Innovation : c'est parti !

Tous les membres personne morale de l'AICVF, des catégories « or » et « argent », sont invités à concourir. Ils vont recevoir le dossier de candidature.

Celui-ci est également consultable et accessible en ligne sur le site internet de l'Association, tout comme le Règlement du Concours.

Les dossiers de candidature seront à renvoyer avant le jeudi 3 novembre 2022 à :

Maison de l'AICVF Concours de l'Innovation 66 rue de Rome 75008 Paris

Que cherchons-nous en organisant ce Concours ?

A mettre en valeur les entreprises et sociétés qui nous accompagnent au quotidien.

A mettre en valeur leurs innovations.

A mettre en valeur les hommes et les femmes qui œuvrent

en leur sein et portent ces innovations.

Pour l'AICVF, l'innovation n'est pas une fin en soi. Mais, c'est un moyen essentiel pour répondre efficacement aux défis majeurs de nos professions :

- 1) faire plus avec moins,
- 2) décarboner l'économie de la construction et du génie climatique,
- 3) améliorer la qualité de l'air dans les locaux et impacter positivement la santé de nos concitoyens.

Nous vous attendons nombreux à ce 3^{ème} rendez-vous ! ●

Paul Brejon,

Président du Jury du Concours de l'Innovation

Michel Marino,

vice-Président, en charge des relations avec les MPM

DU NOUVEAU DANS L'ORGANISATION AICVF

Suite au conseil d'administration du 20/09/2022, nous avons le plaisir de vous informer de la nomination de :

- **Solène Duprat** présidente du comité technique, en remplacement de Mohamed Abdelmoumene
- **Frédéric Massip** président du comité de la revue CVC, en remplacement d'Alain Bodin

Nous remercions Mohamed et Alain pour leur remarquable implication durant leur mandat et nous souhaitons à Solène et Frédéric nos sincères félicitations.

Tendances

Une rentrée studieuse au Lycée Raspail le 14 septembre dernier

Le Colloque « L'économie circulaire dans le monde du Génie Climatique : enjeux et perspectives » a rempli les gradins de l'amphithéâtre du Lycée Raspail à Paris.

Un public professionnel attentif auquel s'étaient joints une quarantaine d'élèves du Lycée Raspail a assisté à cette manifestation placée sous l'égide de l'AICVF et de la revue Chaud-Froid-Performance.

La qualité des présentations des intervenants, venus des différents secteurs du Bâtiment impactés par cette problématique, et les débats suscités par les deux animateurs **Frédéric Massip** et **Philippe Herbulot** ont largement contribué au succès de cette manifestation.

Enfin, **Philippe Bihoux**, spécialiste bien connu de l'économie soutenable, à qui avait été confié le rôle de « Grand Témoin », a su apporter hauteur de vue et profondeur de réflexion en contrepoint à ces thématiques techniques.

Les présentations et les débats de ce colloque feront l'objet d'un dossier dans un des prochains numéros de CVC, la revue de l'AICVF.

Les intervenants :

Philippe Bihoux « Grand Témoin »

Jean Louis Bergey (ADEME) : enjeux, objectifs et contexte réglementaire

Philippe Estingoy (AQC) : prévention du risque et appropriation par la filière.

Alexandre Kulinicz (SMABTP) : l'assurabilité des acteurs et des projets

Sébastien Duprat (CYCLE-UP) : structuration de la filière et réalité opérationnelle

Immobilière 3F : impact de l'économie circulaire pour un maître d'ouvrage

Vianney Fullhardt (Eiffage) : point de vue de la maîtrise d'œuvre

Héloïse Pelen (BET P-Trema) : low tech et économie circulaire dans le CVC

Olivier Michoux (Daikin) : la démarche d'un fabricant d'équipements

Lionel Gocel (Les Coopérateurs) : le reconditionnement des équipements, exemples.. ●



Cegibat lance sa websérie

En mai dernier, Cegibat, l'expertise Efficacité Energétique de GRDF, a lancé la saison 1 de sa websérie. Composée de trois épisodes, elle traite des thèmes techniques et réglementaires comme l'hybridation des systèmes, la RE2020 ou encore la conversion fioul vers le gaz sur un ton décalé sans oublier le fond ! ●

[Découvrez ici](#) le teaser Web série Cegibat



Et si vous souhaitez aller plus loin, rendez-vous sur le site de CEGIBAT : [Web série Cegibat | GRDF Cegibat](#).

Colloque AFCE jeudi 29 septembre

L'AFCE représente l'ensemble de la filière réfrigération, conditionnement d'air et pompe à chaleur. L'Alliance reste à la disposition des instances françaises et européennes pour échanger, collaborer sur les aspects législatifs et réglementaires portés par la F-Gas dont la révision récente a soulevé de nombreuses et vives interrogations. Son harmonisation avec le pacte vert européen (Fit for 55 dont les propositions rejoignent le Green deal et Re-powerEU qui vise notamment la suppression des énergies

fossiles dans les usages confort) ne font-ils pas semblant qu'activer les contradictions. L'AFCE, avec **Bernard Philippe** son Délégué général, ont fort à faire de défendre des positions professionnelles. Prévu fin septembre, le colloque annuel AFCE verra-t-il l'horizon réglementaire s'éclaircir ? ●



À propos du Biofioul

Un communiqué Cuenod du mois de juillet fait le point sur le fioul et son utilisation, face aux dispositions annoncées visant à restreindre l'utilisation des énergies fossiles pour se chauffer. Depuis le 1^{er} juillet, les installations fioul neuves ne doivent pas émettre plus de 300 g de CO₂ par kWh et doivent être alimentées en Biofioul. Les chaudières antérieures à cette date peuvent conserver l'usage du fioul courant sans limitation dans le temps. Le passage au Biofioul est obligatoire en cas de remplacement de la

chaudière. Le Biofioul est constitué de fioul traditionnel auquel on adjoint une proportion d'ester méthylique de colza, énergie renouvelable produite majoritairement en France, pour obtenir le F10 ou le F30 qui indiquent la proportion d'EnR qui le constitue. Le F30 permet de respecter la nouvelle législation sur les nouvelles installations de chauffage et la filière combustible compte sur l'apparition prochaine d'un fioul F50 avant celle d'un fioul 100 % EnR. ●

www.cuenod.com

Qualit'EnR et Evolutions QualiPV

Dans un souci d'harmonisation de la dénomination de ses qualifications, QualiPV évolue, suite à la publication de l'arrêté tarifaire relevant à 500 kWc le plafond des tarifs d'achat en « guichet ouvert ». Ces changements interviennent dans un contexte favorable aux formations dédiées au solaire et accompagnent les souhaits des installateurs du secteur solaire dont le nombre progresse. Partenaire engagé des entreprises d'installation, Qualit'EnR contribue depuis plus de 15 ans au développement des énergies



renouvelables dans le bâtiment. Accréditée par le COFRAC, Qualit'EnR délivre les qualifications RGE aux entreprises d'installation dont Qualisol, Qualibois, QualiPAC, Qualiforage et QualiPV dans ses différentes dénominations. Avec plus de 28 000 qualifications actives et plus de 17 000

entreprises engagées pour la qualité d'installation dans toute la France Qualit'EnR est un acteur majeur de la montée en compétence appliquée aux énergies renouvelables. ●

www.qualit-enr.org

Nouveau président au syndicat des énergies renouvelables



Jules Nyssen, succédera le 24 octobre prochain à Jean-Louis Bal à la présidence du Syndicat des Énergies Renouvelables. En quatre mandats de 3 ans, Jean Louis Bal a animé le

SER au service de la transition énergétique et de ses acteurs français et internationaux. Il présidera le prochain colloque du SER prévu le 29 septembre à la Maison de la Chimie et transmettra ses fonctions à son successeur qui reprendra le flambeau des EnR à la tête des acteurs français des énergies renouvelables et de la transition énergétique. ●

Récupération et valorisation de la chaleur fatale

Co-organisée par L'Alliance Allice et le CETIAT, une conférence autour des enjeux de la récupération et valorisation de la chaleur fatale a été organisée le 20 septembre dernier par l'équipe scientifique de FIRE (Forum Industriel de la Récupération d'Énergie) au centre des congrès de Lyon. Au programme :

- Panorama des technologies innovantes pour la valorisation de la chaleur fatale
- Recherche et développement pour les cycles à absorption eau / NH3
- Pompe à chaleur très haute température : quelles perspectives pour la production de vapeur ?
- Conversion de chaleur basse température : quels vec-



teurs énergétiques pour quels résultats

- Retour d'expérience industriels
- Conversion de chaleur en électricité et en air comprimé : de la technologie

au modèle économique, état des lieux du marché (table ronde)

- Froid performant dans l'industrie...

Le CETIAT (Centre Technique des Industries Aérodynamiques et Thermiques) confirme son rôle d'acteur référent dans les domaines de l'efficacité énergétique et de la métrologie. En sa qualité d'animateur de la filière, il organise une série de webinaires thématiques tout au long de l'année afin de renforcer son expertise auprès des industriels.

Des informations complémentaires sont à retrouver [ici](#). ●

Le Club de l'Amélioration de l'Habitat fête ses 30 ans

Créé en 1992, le Club de l'Amélioration de l'Habitat (CAH) fête ses 30 ans ! Les pages de notre histoire s'étaient modifiées et finissaient de répondre à l'urgence des logements construits dans les années 50 qui dépassaient leurs 40 ans. La rénovation d'un parc vieillissant, construit souvent sur des modes dépassés par des techniques nouvelles mieux orientées vers le confort, s'imposait. En 1950, la réglementation ventilation imposait une ventilation basse et haute en cuisine sur conduit Shunt, et personne ne parlait d'isolation thermique ou de protection acoustique, pas plus qu'on se souciait du prix du kWh au compteur. A cette époque, le fioul tournait autour des 30 cts de francs le litre (équivalent à 0,045 cts€ en monnaie actuelle). Dans les 40 ans qui ont précédé le CAH, le parc résidentiel a bondi de 10 à 27 millions de logements pour une population



qui est passée de 40 millions à presque 60 millions de sujets, pour imposer un rythme de densification résidentielle et urbaine soutenu dans lequel la rénovation des logements n'était pas soutenue par les aides publiques, qui n'étaient tournées que vers la construction neuve. C'est de l'union de grands acteurs publics et privés de la filière bâtiment qu'est né le CAH.

L'ANAH, le Ministère du logement, la Fédération Nationale du Bâtiment (aujourd'hui FFB) et deux industriels, Lafarge et Saint-Gobain ont uni leur vision d'une prise en compte de l'habitant du logement dans une dynamique d'amélioration du logement. Les 30 ans du CAH mettent

en relief son action économique sociale et environnementale sur trois décennies de progrès pour le confort. Rendez-vous à la conférence CAH sur le Mondial du Bâtiment qui révélera le livre anniversaire de ses 30 ans ●

Logement et politique

Le Pôle Habitat FFB, première organisation de la construction immobilière privée en France, a rassemblé fin juin sa convention nationale au Palais Brongniart à Paris. 400 acteurs du logement responsable y ont assisté, témoignant de la situation économique et financière de la branche construction et promotion immobilière, face à la crise des matériaux. Le choc sur les prix qui en résulte freine les acquisitions des ménages les plus modestes de plus en plus exclus de l'accès au crédit et menace l'équilibre sain de la filière. Les surcoûts résultants de la RE 2020, couramment de 10 à 15 %, et pouvant atteindre 20 %, s'ajoutent à la problématique des contraintes réglementaires subies depuis déjà longtemps par la construction logements dont les aides se sont réduites en même temps que les ventes de logements neufs reculent. Pôle Habitat FFB propose prioritairement de soutenir l'accès à la propriété, de créer un statut universel du bailleur privé, d'harmoniser le Zéro Artificialisation Nette avec les territoires et d'assouplir les recours contre les refus et retraits de permis de construire.



Maitrise d'ouvrage privée, constructeurs de maisons, promoteurs immobiliers, aménageurs fonciers, rénovateurs globaux, 1130 adhérents représentent une force de 1600 opérateurs, qui exercent tous les métiers du logement au sein de la Fédération Française du Bâtiment. Pour **Grégory Monod**, président du Pôle Habitat FFB, le logement doit se voir comme une cause nationale pour que la crise du logement neuf ne débouche pas sur une crise sociale. Il précise qu'on construit durable et performant en France, mais qu'on ne construit pas assez ! La politique du logement entreprenante qu'il souhaite, c'est celle qui concilie le neuf et la rénovation, individuel et collectif, construction et environnement, urbain et rural, au prix juste. Pour placer le logement au cœur de la question du pouvoir d'achat des Français. ●



www.polehabitat-ffb.com

Dalkia : cap sur le Moyen-Orient et les Etats-Unis

Dalkia, groupe EDF, annonce un accord avec les actionnaires du groupe U.S Chiller pour l'acquisition des sociétés U.S Chiller Services au Moyen-Orient et aux Etats-Unis. Spécialiste de l'exploitation et de la maintenance des grandes installations de froid au Moyen-Orient (Emirats Arabes Unis, Qatar et Bahrein) et sur la côte est des Etats-



Unis, U.S. Chiller Services compte 330 collaborateurs spécialisés dans les systèmes de refroidissement complexes. Inscrite dans la stratégie internationale de Dalkia, cette opération vise à accélérer son développement aux USA et au Moyen-Orient avec l'ambition d'élargir la gamme de solutions énergétiques innovantes et disponibles au service de la performance énergétique de ses clients et de leurs objectifs de réduction des émissions carbone. ●

www.dalkia.fr

EnerJ-Meeting à Lyon

Trois thématiques majeures animeront la journée Lyonnaise d'EnerJ-meeting qui se déroulera le 15 novembre prochain. Plus de 1000 décideurs, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, bureaux d'études, énergéticiens, feront le déplacement pour échanger, assister aux conférences, se pencher sur les avancées de RE 2020 et imaginer l'immobilier de demain. Il y aura bien sur **Philippe Pelle-tier** (président du Plan Bâtiment Durable) qui apportera les premiers éléments d'information et d'orientation du prochain label RE2020 et **Marjolaine Meynier-Millefert** (présidente de l'Alliance HQE- GBC) qui introduira la plénière « Rénovation objectif 0 carbone ». On ne citera pas ici



tous les intervenants qui interviendront sur les 4 espaces conférences du palais de la Bourse à Lyon, où se tiendra en même temps une exposition design de 1000 m² dédiée à l'innovation autour d'un buffet Bio permanent. ●

Le programme des conférences plénières est à retrouver : <https://lyon.enerj-meeting.com/conference>

Hydrogène

C'est avec la mairie de Châteauneuf, dans la Loire, que BDR Thermea (De Dietrich), a lancé son projet ILOT@ge (Initiative Locale pour la Transition @nerGétique). Il s'agit d'une plateforme d'hydrogène vert produit par un électrolyseur Bulane, à partir d'EnR et destinée à divers usages domestiques. Injecté en réseau gaz, il alimente la première chaudière fonctionnant à l'hydrogène en France. Les chaudières De Dietrich, alimentées en hydro-

gène, couvriront les besoins en chauffage de sites municipaux. Il s'agit d'un projet d'initiative locale en partenariat avec BDR Thermea qui a proposé des chaudières fonctionnant avec de l'hydrogène pur ou en mélange. Après plusieurs essais aux Pays-Bas, ce projet a été couronné du prix de l'innovation territoriale lors des Trophées de l'ingénierie territoriale. Les chaudières 100 % hydrogènes seront présentées par BDR Thermea de Dietrich à Interclima. ●

Viessmann investit dans une usine de pompes à chaleur en Pologne

Viessmann a posé mi-juillet la première pierre de sa nouvelle usine de pompes à chaleur à Legnica en Pologne. Un geste fort de 200 millions d'euros pour l'entreprise familiale qui confirme son objectif annoncé en mai, lors des 50 ans de Viessmann France à Faulquemont, d'investir un milliard d'euros sur les trois ans à venir. Un investissement clé dans une vision climatique verte où l'indépendance énergétique géopolitique de l'Europe prend toute sa

place. Mis en service en 2023, le nouveau site de 50 000 m² emploiera 1700 collaborateurs. Il se concentrera sur une production de pompes à chaleur de haute efficacité utilisant des réfrigérants naturels et écologiques à faible impact carbone. www.viessmann.fr. ●

VISSMANN

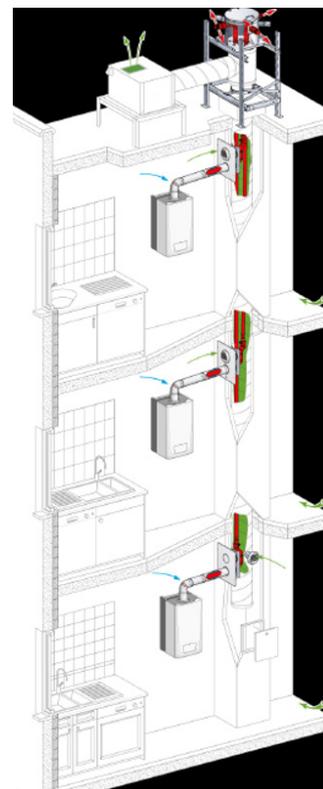
Interclima 2022 approche !

C'est dans cette perspective que Poujoulat, par la voix de son président Frédéric Coirier, rappelle les fondamentaux de sa marque et de tout ce qui en fait l'excellence et l'originalité. Il rappelle qu'à plus de 70 ans, le groupe Poujoulat continue de progresser pour dépasser les 300 millions d'euros de chiffre d'affaires, avec une progression 2021-2022 à + 23 % et une perspective de croissance à 2 chiffres pour 2022-2023. Avec deux marques de conduits de cheminée, Poujoulat et Westa, et Poujoulat Heating en cheminées industrielles, pesant à elles deux pour 65 % de l'activité, et le bois énergie qui représente 35 %. Poujoulat détient la position de leader européen des systèmes d'évacuation des produits de combustion et de leader français des biocombustibles haute performance, dans un contexte européen favorable au bois énergie. Quatre piliers, animent le concept « Relations positives » lancé en 2020 pour des relations de confiance avec les territoires, et avec les partenaires. Il détaille les actions et enga-

gements fixés par le Groupe sur les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux jusqu'à l'horizon 2025.

C'est ainsi que naissent les nombreuses innovations. Parmi celles-ci, nous pouvons citer Réno VMC-Gaz pour le remplacement d'un appareil VMC-Gaz par une chaudière THPE à condensation dans les logements collectifs. Lauréat bronze d'un Award de l'Innovation du Mondial du Bâtiment 2022 dans la catégorie Génie Climatique, c'est la dernière en date des innovations de Cheminées Poujoulat. C'est une solution brevetée (validation d'ATEX en cours) qui sera disponible à partir de fin 2022. Cette innovation vient compléter l'éventail de solutions permettant la rénovation et l'adaptation des conduits collectifs et individuels, qu'il s'agisse de l'évacuation des produits de combustion ou de la ventilation (Airflue Rénovation, Rénoshunt, 3CE P Multi+) qui seront présentés sur le stand Poujoulat à Interclima du 3 au 6 octobre. ●

www.poujoulat.fr



Nouveautés du mois

Solution globale de confort quatre saisons

Une solution complète, performante et interconnectée destinée à la maison individuelle neuve qui assainit l'air intérieur et assure le confort en toutes saisons en chauffage et rafraîchissement grâce à un pilotage intuitif et interconnecté : une installation Enov@Home comprend la mise en place de la PAC Strateo R 32 triple service qui produit l'eau chaude sanitaire et assure le confort chauffage et rafraîchissement de chaque pièce pourvue de son thermostat d'ambiance. Plusieurs programmes

permettent, sur écran tactile, le pilotage de l'installation, la gestion individuelle pièce par pièce et d'optimiser le fonctionnement pour économiser l'énergie. Entre traitement d'air ou plancher chauffant, il est possible de choisir la meilleure adaptation pour le confort de l'occupant. Conçue pour un montage aisé et rapide son raccordement hydraulique et électrique plug and play facilite l'installation et optimise le temps de pose. ●

www.dedietrich-thermique.fr

Ventilation double flux décentralisée destinée au tertiaire

Zehnder, spécialiste en plafonds rayonnants chauffage et rafraîchissement et des solutions ventilations double flux en résidentiel et en tertiaire, prépare son re-



tour sur Interclima. Il y présentera sa nouvelle offre de ventilation double flux décentralisée destinée au tertiaire, et principalement aux écoles, développée par Caladair dont Zehnder vient de faire l'acquisition. De fabrication française, la gamme Eversky bénéficie de 4 brevets et propose en quatre modèles, des débits de 100 à 1100 m³/h. Ses performances thermiques sont certifiées Eurovent. Une gamme étudiée pour répondre aux exigences du décret n°2015-1000 du 17 Août 2015 qui a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public. Les autres gammes Zehnder ConfoClima, ConfoAir et d'autres équipements Zehnder seront aussi présentées sur le stand Zehnder. ●

<https://www.zehnder.fr/>

Goujons homologués

Connu pour ses rupteurs de pont thermique, Schöck annonce que sa nouvelle gamme de goujons Schöck Stacon® type LD répond aux actualisations du CSTB quant au dimensionnement des goujons devant répondre à l'environnement constructif. Ils viennent d'obtenir un DTA (Document Technique d'Application), sous le numéro 3.1/15-817_V2, délivré par le CSTB, en tant qu'éléments de liaison structurelle des ouvrages en béton armé. Au-delà d'être actuellement le seul fabricant à proposer des goujons bénéficiant d'un DTA, Schöck annonce également l'avènement d'un nouveau logiciel Schöck Scalix®. Il fonctionnera sur tous les navigateurs internet courants et permettra de définir ins-



tantanément et avec pertinence les références de goujons Schöck Stacon® les plus appropriées suivant chaque cas de figure. Précisons que ce nouveau logiciel traitera également l'implantation des rupteurs de ponts thermiques en ITE, à

l'instar de son homologue Open BIM Schöck qui le réalise déjà pour les rupteurs dédiés à l'ITI. Basé près de Strasbourg, SCHOECK France propose un ensemble de solutions de traitement de ponts thermiques. La gamme Schöck Rutherma® / Isokorb® offre différentes solutions sur mesure pour des liaisons béton-béton, béton-acier,

acier-acier ou encore béton-bois. ●

www.schoeck.fr

Mesure de combustion et détection de fuites dans les installations de chauffage et de pompes à chaleur

Plus les procédés et les actions deviennent complexes et nécessitent du temps et de l'attention, plus on souhaite disposer de moyens simples pour les accomplir, et de plus en plus rapidement. C'est en résumé ce qui a conduit Testo, leader mondial des appareils de mesure, à deux innovations au service de la facilité et de l'efficacité des acteurs du Génie Climatique. Testo 300 (nouvelle génération), permet des mesures sans fil en simultané et en un temps record. Quant à Testo 316-2-EX, premier capteur au monde deux-en-un, il permet la détection combinée des fuites de gaz et fluides frigorigènes. Deux innovations, entre autres, qui seront présentées par Testo à Interclima.



<https://www.testo.com/>

Filtre autonettoyant



Le filtre autonettoyant Caleffi XF assure un niveau de propreté inégalé des installations de chauffage. Le système aux capacités de filtration particulièrement puissantes est spécialement adapté aux pompes à chaleur. Le nouveau pot de décantation mis au point par Caleffi Hydronic Solutions assure une efficacité maximale dans l'élimination des impuretés. Il capture mécaniquement, dès le premier passage du fluide, toutes les particules d'un diamètre supérieur à 0,16 mm. Grâce à son double effet filtrant, le

nouveau fleuron de la gamme Dirtmag est capable de capturer des particules deux fois plus petites que la plupart des filtres du marché. Facile à installer et à entretenir, il peut être positionné verticalement ou horizontalement selon la configuration de l'installation, en amont du générateur. Il sera présenté au Mondial du Bâtiment par les co-exposants Caleffi Hydronic Solutions et Thermador SAS, et sera très prochainement disponible.

www.thermador.fr
www.caleffi.com

SAUTER Régulation propose à ses clients une charte de déontologie : « Ethique de la donnée dans le bâtiment intelligent »

En 2020, SAUTER Régulation a cofondé la Chaire « **Gouverner l'organisation numérique** » à l'Université Paris Nanterre, avec Planon, ENEDIS, CFA AFIA et le soutien de la **Fondation de l'Université Paris Nanterre**.

L'objet de la Chaire est d'étudier l'**impact de la production et de l'exploitation des données numériques sur le fonctionnement et le gouvernement des organisations**.

Elle articule ses travaux sur trois thèmes principaux : Espace et numérique - Organisation et numérique - Corps et numérique.

Dans ce cadre, SAUTER Régulation a lancé l'été dernier **une étude pour répondre aux questions clés sur l'usage des données** dans les bâtiments connectés : Jusqu'où peut-on

aller dans la collecte et l'utilisation des données ? Les utilisateurs ont-ils conscience des données que les entreprises prélèvent ? Quelles règles, directives, normes et déontologie l'entreprise doit s'engager à respecter dans ce type de projets ?

L'étude, très fournie, a mené à la **redaction d'une charte de déontologie nommée : « Ethique de la donnée dans le bâtiment intelligent »**.

Cette charte répond aux attentes des acteurs du marché du bâtiment connecté qui souhaitent avoir un cadre précis et clair sur l'utilisation des données personnelles dans les bâtiments intelligents.

Elle sera dorénavant proposée à tous les clients de SAUTER Régulation SAS.

Une charte d'éthique, pourquoi faire ?

Cette charte vise à accompagner les maîtres d'ouvrages, dont les bâtiments et infrastructures sont rendus intelligents par l'essor des nouvelles technologies numériques (IoT, capteurs intelligents, ...) dans le respect de la vie privée des occupants ainsi que leur qualité de vie professionnelle. En effet, les données obtenues, collectées et partagées

dans les bâtiments intelligents soulèvent des problématiques liées à la cybersécurité, mais surtout à leur confidentialité et à la vie privée des occupants de ces bâtiments. Cette charte, réalisée par SAUTER Régulation SAS et la Chaire Gouverner l'organisation numérique de l'Université Paris X Nanterre, vient s'inscrire en complément aux obligations réglementaires qui existent déjà, notamment du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Elle donne un cadre plus précis, c'est un outil précieux et attendu par la maîtrise d'ouvrage.



CHARTE ETHIQUE DE LA DONNÉE DANS LE BÂTIMENT INTELLIGENT



Chaire Gouverner l'organisation numérique
Governing digital organizations (GoDO)